

La Commission des maires pour l'équité dans le domaine de l'eau plaide pour une mise en œuvre équitable de la loi américaine sur les infrastructures

Le 15 septembre 2022, la Commission des maires pour l'équité en matière d'eau a organisé une audience sur le terrain lors du sommet One Water à Milwaukee. L'audience sur le terrain a permis de recueillir le témoignage de 12 maires des Grands Lacs sur le remplacement des canalisations de service en plomb et d'autres projets d'infrastructure de l'eau afin de promouvoir l'accès à une eau sûre, propre et abordable pour tous les résidents. Elle a également donné lieu à un dialogue productif sur la mise en œuvre équitable de la loi sur la loi *Investment in Infrastructure and Jobs Act* (IIJA), d'un montant de 1 200 milliards de dollars, avec des hauts fonctionnaires de l'Agence américaine de protection de l'environnement et des agences d'État.

L'IIJA prévoit 11,71 milliards de dollars pour le Fonds *Clean Water State* et 11,71 milliards de dollars pour les programmes du Fonds *Drinking Water State*. Elle prévoit également une réserve de 15 milliards de dollars pour le remplacement des lignes de service en plomb.

Comme nous l'avons vu avec la loi *American Rescue Plan Act* (ARPA), les maires sont les chevilles ouvrières qui orientent les fonds fédéraux vers des projets valables qui améliorent la qualité de vie de tous les habitants. Les maires ont affecté des millions de dollars de fonds ARPA à des projets visant à remplacer les canalisations en plomb, à lutter contre les inondations urbaines et à répondre à d'autres priorités en matière d'équité dans le domaine de l'eau. Ils joueront un rôle de premier plan similaire en identifiant les obstacles et en proposant des solutions pour protéger la mise en œuvre équitable de la loi sur les infrastructures.

C'est exactement ce que les maires des Grands Lacs ont fait lors de l'audience sur le terrain du 15 septembre.

Afin de promouvoir une mise en œuvre équitable de la loi sur les infrastructures, la Commission des maires pour l'équité dans le domaine de l'eau a appelé la EPA et les États à adopter les recommandations suivantes :

- Intégrer les estimations des canalisations d'alimentation en plomb dans une nouvelle évaluation des besoins de la EPA pour que les États des Grands Lacs - et, par extension, les villes - reçoivent leur juste part des fonds IIJA.
- Renforcer l'assistance technique de la EPA aux villes des Grands Lacs afin de garantir que toutes les communautés puissent réaliser des inventaires de lignes de service en plomb et soumettre des demandes de subventions compétitives pour les fonds IIJA.

- Accroître l'accès des villes des Grands Lacs au pardon principal en adaptant les définitions étatiques des communautés défavorisées pour inclure les quartiers mal desservis et à faible revenu nichés dans des villes très peuplées.
- Des détails supplémentaires sur l'événement, y compris un enregistrement vidéo, sont disponibles ici (en anglais seulement).